

SAISON 2019/2020

ENGAGEMENT COMPETITIONS

Votre enfant est inscrit(e) dans un groupe avec compétitions ce qui inclue le paiement de frais d'engagements à chaque compétition.

En cas d'absence la Fédération ne rembourse pas ces frais d'engagements. Suite à de nombreux désistements aux compétitions, le club a donc décidé d'instaurer un chèque de caution de 50 € par famille qui sera rendu en fin d'année et ne sera encaissé qu'en cas d'absence non justifiée (certificat médical obligatoire en cas de blessure, de maladie).

Les dates de compétition pour l'année 2019 – 2020 vous seront transmises dès que possible. Il convient de réserver le week-end entier car nous sommes tributaires du département, de la région et de la zone qui fixe environ 3 semaines avant le jour et les horaires définitifs qui peuvent s'étaler sur une journée.

La présence au palmarès est obligatoire pour prétendre aux récompenses et ne pas être disqualifié. Il est important de savoir que l'entrée aux compétitions inter-départementales, régionales et nationales sont payantes pour les spectateurs.

Ci-dessous : coupon à signer et à rendre accompagné du chèque de caution.

CAUTION POUR LES COMPETITIONS

Je soussigné(e) Mr, Mme

Parent de

Etabli un chèque de caution de 50 € libellé à l'ordre de Saint Chamond Gym.

Fait à

Le :

Signature